

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023 DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Séance publique du 17 février 2023

L'Assemblée départementale, présidée par Georges Siffredi, a tenu vendredi 17 février, en séance publique, son Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2023. Avec des dépenses de fonctionnement estimées à près de 2 milliards d'euros et le maintien d'un niveau élevé d'investissement à 628 millions d'euros, le Département des Hauts-de-Seine continuera son action au plus proche de ses concitoyens, et mobilisera ses moyens autour de trois priorités : les solidarités, l'attractivité du territoire et le développement durable.

« Les orientations budgétaires de cette année s'inscrivent dans la continuité des priorités que nous avons fixées en début de mandat pour un territoire alto-séquanais plus solidaire, plus attractif et plus durable. Nous concrétisons les stratégies en matière de solidarités initiées depuis 2021 pour un meilleur accompagnement des Alto-séquanais. Dans le même temps, nous nous donnons les moyens nécessaires à notre action résolue pour préparer l'avenir grâce à un niveau d'investissement particulièrement élevé, de nouveaux leviers pour la transition écologique et une attention particulière portée à l'ensemble de notre jeunesse. »

Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine

Les solidarités au cœur de l'action départementale

En 2023, les solidarités restent la priorité départementale avec un budget de fonctionnement à nouveau à la hausse, estimé à 969 M€.

Le Département des Hauts-de-Seine confirme son volontarisme dans le domaine de la protection de l'enfance, avec plus de 220 M€, avec toujours comme priorité de permettre le placement des jeunes dans les établissements implantés dans le Département et de développer des solutions alternatives au placement.

Les dépenses consacrées à l'autonomie des personnes âgées et handicapées atteignent 350 M€.

Une dotation complémentaire qualité est prévue pour les services de l'aide à domicile. S'appuyant sur 6 critères, cette aide servira à financer les actions d'amélioration du service rendu aux personnes accompagnées et la qualité de vie au travail des professionnels. Des places pour les personnes en situation de handicap et les personnes âgées handicapées vivant dans un habitat inclusif s'ouvriront tout au long de l'année. Dès 2023, 9 projets visant à rénover et moderniser 3 EHPAD et 6 résidences autonomie démarreront.

Les orientations budgétaires 2023 prévoient également, pour le budget consacré aux Solidarités :

- **23 M€** pour le parcours « **Petite enfance** »,
- **18 M€** pour le parcours « **Jeunes** »,
- **208 M€** pour le parcours « **Bénéficiaires du RSA** ».

Près de 20 M€ seront consacrés aux mesures de revalorisation salariale pour les personnels éligibles issus des structures associatives relevant de la compétence exclusive du Département dans le champ du handicap et de la protection de l'enfance, ainsi que ceux des structures de compétence partagée entre l'État et le Département concernant les personnes âgées.

L'amélioration du cadre de vie des Hauts-séquanais

Le Département des Hauts-de-Seine entend maintenir son engagement en faveur du renouvellement urbain au travers du **dispositif « Quartiers d'avenir – Hauts-de-Seine »**, mis en place en 2021 et doté d'une enveloppe pluriannuelle de 150 M€.

2023 sera l'année de **mise en œuvre du nouveau dispositif d'aides pour l'amélioration et d'adaptation de l'habitat privé**, qui poursuit l'objectif d'un meilleur accompagnement des ménages modestes, **mais aussi désormais des classes moyennes**, améliorer la performance énergétique des logements, promouvoir le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap et lutter contre l'habitat indigne. **Près de 2 M€** devraient être consacrés à cette politique. Après la souscription pour un montant de 70 M€ de titres participatifs auprès de Hauts-de-Seine Habitat et l'intervention du Département en matière de développement du parc de logements sociaux, **il s'agit de la dernière pierre de la stratégie globale en faveur de l'amélioration de l'habitat**.

Le Département poursuivra son soutien aux communes à travers les **contrats de développement Département / Ville** : 26 M€ en dépenses de fonctionnement et 55 M€ en dépenses d'investissement.

Le Département devrait consacrer cette année **88 M€ pour la rénovation et le renouvellement des collèges**. Les collèges Anne-Frank à Antony et La Fontaine du Roy à Ville-d'Avray ouvriront leurs portes en 2023.

Avec **153 M€ alloués aux investissements dans les mobilités**, le Département poursuit ses efforts pour faciliter les déplacements des habitants, notamment en contribuant au développement des transports collectifs (tramway T10 entre Antony et Clamart, poursuite des travaux du T1, RER E vers l'Ouest). **6 M€ seront dédiés cette année à l'aménagement d'itinéraires cyclables**, qui se poursuivra jusqu'en 2028, dans le cadre du plan pluriannuel doté d'une enveloppe de 150 M€ au total.

48 M€ seront consacrés au développement des infrastructures sportives départementales, notamment pour les grands projets : le **nouveau stade départemental Yves-du-Manoir (80 M€ au total)** à Colombes, et le **centre aquatique de la Grenouillère (64 M€ au total)** en bordure du Domaine départemental de Sceaux.

A un an des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le soutien au sport de haut niveau se poursuivra. **8 M€** permettront d'accompagner les 7 « Clubs des Hauts-de-Seine » et les 51 clubs du territoire qui évoluent en D1 et D2.

Plan d'action pluriannuel - Egalité Femmes/Hommes 2023-2025

Les élus départementaux ont également voté en faveur du **plan d'action pluriannuel – Egalité Femmes/Hommes**. Il sera présenté le 6 mars prochain à l'occasion du lancement du programme « Femmes Hauts-de-Seine – Pour l'égalité des chances », au musée départemental Albert-Kahn à Boulogne-Billancourt.

Contacts presse

Muriel HOYAUX

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / presse92@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

